

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT!**

Conseil général des négociations
Échange

A1920-CGN-008



Dépôt patronal sur les matières intersectorielles
Présentation PowerPoint

12 décembre 2019





Avant-propos

- Toutes les organisations syndicales reçoivent le même dépôt
- Dépôt qui est différent dans sa forme et sur le fond



Préambule

- Dépôt comporte trois sections :
 1. Les grands enjeux gouvernementaux et les objectifs en lien avec ces enjeux
 2. Les propositions du gouvernement concernant la durée et les matières d'intérêts gouvernementales négociées par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) aux tables intersectorielles
 3. Proposition de mettre en place trois forums de discussions portant sur des priorités du gouvernement



Préambule (suite)

- Rappelle que le SCT est le responsable de la coordination et du suivi de toutes les stipulations négociées à l'échelle nationale
- Souci de cohérence entre les tables intersectorielles et sectorielles : les enjeux et les objectifs sont partagés par les représentants patronaux des secteurs
- Sans limiter la possibilité d'énoncer d'autres enjeux ou objectifs au niveau sectoriel



Préambule (suite)

- Entendre la négociation :
 - Conscient de sa responsabilité envers les citoyennes et les citoyens d'une saine gestion des finances publiques
 - La croissance des dépenses de rémunération doit demeurer compatible avec la croissance des revenus du gouvernement



Préambule (suite)

- Le gouvernement s'engage à entreprendre des discussions constructives avec la partie syndicale :
 - En recherchant conjointement des solutions aux problèmes soulevés, en tenant compte des intérêts des deux parties



Section 1 – Grands enjeux gouvernementaux et objectifs afférents



- Doivent retenir l'attention de tous les intervenants pendant la négociation
- Doivent être pris en considération à toutes les tables de négociation (intersectorielles et sectorielles)

Section 1 – Grands enjeux

A. Enjeu de la disponibilité de la main-d'œuvre et du maintien d'une prestation de services de qualité à la population :

- Défis de disponibilités de main-d'œuvre
- Assurer des conditions de travail justes, équitables et adaptées aux étapes de carrière
- Adapter les conditions de travail aux réalités d'aujourd'hui dans la perspective d'une plus grande souplesse



Section 1 – Grands objectifs

B. Enjeu de la santé globale des personnes salariées

C. Enjeu de la réussite éducative (attention spécifique aux conditions de travail du personnel enseignant, particulièrement en début de carrière)

D. Enjeu de l'accessibilité aux soins de santé et aux services sociaux (attention particulière aux préposées et préposés aux bénéficiaires et aux auxiliaires aux services de santé et sociaux)



Section 2 – Propositions sur la durée et matières négociées sous l’égide du SCT

- Ressources financières dédiées à la négociation pour tous les paliers confondus :
 - L’inflation connue ou prévue



Section 2 - Durée proposée

- Cinq années
- Modification législative



Section 2 - Proposition salariale

- 1^{er} avril 2020 : 1,75 %
- 1^{er} avril 2021 : 1,75 %
- 1^{er} avril 2022 : 1,5 %
- 1^{er} avril 2023 : 1 %
- 1^{er} avril 2024 : 1 %
- 1 000 \$ forfaitaire aux personnes salariées au maximum de l’échelle qui offrent une prestation de travail effective au 31 mars 2020



Section 2 - Proposition salariale (suite)

- Primes bonifiées des mêmes augmentations, sauf celles exprimées en pourcentage et en annexe



Section 2 – Suivi des comités interrondes

- Ouvriers spécialisés : poursuite des discussions en suivi du comité relatif à la prime de 10 %



Section 2 - Retraite

- Contexte où le gouvernement juge opportun d'entreprendre des discussions avec les intervenants concernés :
 - Cerner les problèmes d'ordre structurel pouvant affliger les régimes de retraite des secteurs public et parapublic



Section 2 – Retraite (suite)

- Énumération de problématiques ou des principes mais aucune mesure précise!
- Problème deux régimes (RREGOP-RRPE)
- Équité entre les participantes et participants avec différents cheminements de carrière : revoir le salaire utilisé pour calcul de la rente
 - Salaire carrière indexé



Section 2 – Retraite (suite)

- Modifier certains paramètres afin de « moderniser » le régime :
 - Intégration de la bonification RRQ
 - Mesures pour favoriser un maintien à l'emploi des personnes expérimentées
- Mesures pour réduire les facteurs de risques (maturité, rendement des marchés financiers et évolution de l'espérance de vie)
 - Politique de financement : coussin ...



Section 2 - Droits parentaux

- Revoir la formule pour s'assurer que la personne absente bénéficie d'un remplacement de revenu égal à celui habituel
- Modifications au régime dans le but, notamment, d'avoir un meilleur arrimage avec les divers régimes étatiques





Disparités régionales

- Aucune proposition

Section 3 – Forum de discussions sur les priorités gouvernementales

- A. Forum chargé de traiter de la santé globale des personnes salariées
- B. Forum chargé de traiter de la réussite éducatives aux secteurs des jeunes, de la formation professionnelle (FP) et de l'éducation des adultes (ÉDA)
- C. Forum chargé de traiter de l'accessibilité aux soins à la clientèle en CHSLD ou recevant des soins à domicile



Section 3 - Forum

- Intervenants de toutes les organisations syndicales
- Intervenants patronaux et syndicaux des paliers sectoriel et intersectoriel
- Fournir un rapport avec recommandations au plus tard le 30 avril 2020
- Parties négociantes – poursuivent la négociation (enveloppe globale)





Table centrale



- CSN – CSQ – FTQ
(une seule équipe de négociation patronale)
- FIQ – APTS
- FAE

D'autres organisations négocient avec le Conseil du trésor



- SFPQ
- SPGQ
- Etc.

Demandes des autres organisations syndicales



- CSN : 3 \$ + 3 % (minimum 1 \$)
- FTQ : 12,3 % + 1,1 % (amélioration de la structure)
- FIQ – APTS : 21,6 %
- FAE : 9 % (+ 11 % de majoration)
- SFPO : parité avec administrations municipale et fédérale
- SPGQ : 18 % plus rattrapage (même fonction, même salaire)

Bilan de la session parlementaire : « Des québécois plus riches »



- Principaux constats du premier ministre :
 - Plus d'argent dans le portefeuille des québécoises et des québécois
 - Des salaires qui progressent plus vite que l'inflation
 - Une économie plus forte
 - Le gouvernement dit qu'il remettra 8G \$ dans les poches des québécoises et des québécois d'ici 5 ans

Bilan de la session parlementaire : « Des québécois plus riches » (suite)



- La vice-première ministre : apprentissage de 2019
 - Lourdeur du processus parlementaire
 - Plus long que prévu de faire avancer ses projets
 - On va s'améliorer

« Attachez-vous ceintures, ça va continuer. Les changements vont continuer. Les québécois nous ont élus pour faire des changements » - F. Legault










